



1ère réunion de concertation - Dépôt de bus Lescure

Jeudi 4 mai 2017
18h30 Salle 1 Saint-Augustin

Restructuration du dépôt de bus Lescure à Bordeaux

Réunion présidée par Christophe Duprat, Vice-Président de Bordeaux Métropole et Jean-Louis David, maire-adjoint du quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux

Étaient présents : Services et intervenants

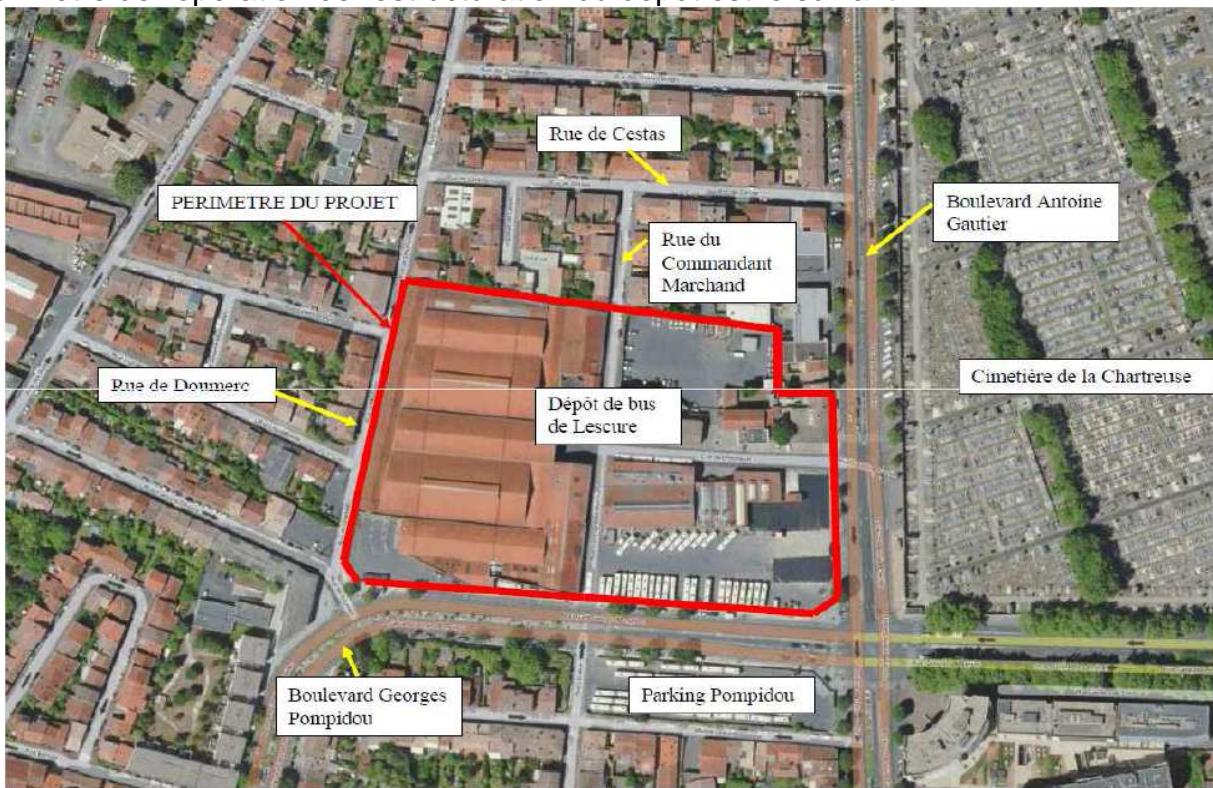
- Karine Mabillon, adjointe au DGA Mobilité, Bordeaux Métropole
- Alexis Cournet, chef de service, Bordeaux Métropole
- Isabelle Marie, Responsable opérations bâtiments et infrastructures - Service SSEPT, Bordeaux Métropole
- Anne-Laure Moniot, Responsable du service patrimoine urbain en projet, Bordeaux Métropole
- Aurélien Rol-Tanguy, urbaniste, Bordeaux Métropole
- Laetitia Legrand, Direction des Bâtiments, Bordeaux Métropole
- Jean-Pierre Mondine, Direction des Bâtiments, Bordeaux Métropole
- Catherine Martin-Prével, chargée de mission, Mairie de Bordeaux
- Christine Le Pape-Martin, chargée de concertation, Mairie de Bordeaux
- Benoit Nicot, secrétaire général du quartier Saint Augustin
- Jean-Marc Compagno, responsable technique de la mairie de quartier Saint-Augustin

Accueil par M Christophe Duprat, Vice-Président de Bordeaux Métropole et par M Jean-Louis David, maire-adjoint du quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux.

Présentation des éléments suivants (sur la base d'un diaporama versé à la concertation) :

1. La procédure de concertation
2. Les dépôts bus de la métropole
3. Le plan de situation du dépôt Lescure
4. Le dépôt de Lescure: un ouvrage centenaire et patrimonial
5. Les travaux réalisés en 2016 par Bordeaux Métropole
6. La situation aujourd'hui
7. Le périmètre du projet de restructuration
8. Les objectifs du projet de restructuration
9. Les étapes prévisionnelles du projet après la concertation
10. Les travaux préparatoires avant le projet de restructuration

Le périmètre de l'opération de restructuration du dépôt est le suivant :



Les objectifs de l'opération de restructuration du dépôt sont les suivants :

→ La restructuration et la modernisation du dépôt de bus

- la reconstruction d'un atelier de maintenance des bus, de vestiaires, d'une restauration pour le personnel...,
- le repositionnement sur le site des activités administratives du délégataire de transport,
- la rénovation de l'ensemble des espaces de stationnement pour les bus,
- l'optimisation des capacités de stationnement pour les bus,
- la maîtrise des nuisances pour les riverains

Par ailleurs, il est souhaité que le futur dépôt soit précurseur en matière énergétique.

8 - Les objectifs du projet



→ L'intégration du dépôt de bus au sein du quartier en garantissant une qualité architecturale, urbanistique, et paysagère du futur équipement ainsi qu'une amélioration du cadre de vie des riverains du site :

- Réhabilitation de la grande halle en respectant sa valeur historique et patrimoniale ;
- participation à la création d'une véritable Porte de Bordeaux
- Création d'une façade urbaine sur les boulevards A. Gauthier et G. Pompidou contribuant à la transformation du boulevard G. Pompidou
- Introduction, de manière accessoire, de fonctions complémentaires en lien avec les compétences de la Métropole notamment en matière de mobilités.



Les échanges sont ensuite engagés avec la salle. Les sujets abordés sont les suivants, avec les réponses apportées (en italique) :

- Un habitant de la rue de la Cestas fait part de son inquiétude concernant la hauteur de la grande halle après travaux, celle-ci pouvant avoir un impact en terme d'ombre portée sur sa propriété.
 - *L'objectif étant de réhabiliter la grande halle ; la hauteur de celle-ci ne devrait donc pas évoluer de manière significative au point de modifier radicalement la nature des ombres portées. Dans tous les cas, il est demandé que le projet s'inscrive dans le site en respectant le voisinage en s'y raccordant.*
- Un participant (AC Gironde) fait une intervention sur la gratuité des transports publics.
 - *Cette intervention n'a pas de lien direct avec le sujet de la concertation. M Duprat rappelle les prochains rendez-vous fixés sur ce sujet.*
- Un participant interroge sur la position du CLUB UNESCO concernant l'implantation de panneaux photovoltaïques dans l'opération.
 - *Mme Moniot indique que la possibilité est ouverte. Le projet global devra mettre en valeur la halle.*
- Un habitant de la rue de Doumerc interroge sur la possibilité de maintenir un passage pour les vélos sur le site.
 - *Comme la SNCF, Kéolis Bordeaux va vraisemblablement prochainement devenir opérateur d'importance vitale (OIV). Le site doit donc être sécurisé. La traversée ne peut plus être permise par la rue du commandant Marchand.*
- Un participant (Habiter Saint Augustin) exprime son souhait que la halle soit conservée ainsi que la vue sur la charpente depuis les boulevards. Il souhaiterait également la poursuite d'une allée d'arbres le long du Boulevard Pompidou pour accéder à Saint-Augustin.

- Un habitant de la rue de Lescure interroge sur le stationnement des véhicules du personnel Kéolis, au regard de la forte pression en terme de stationnement sur le quartier.

- *M Duprat répond que 70 bus ont quitté Lescure pour être remisés sur le dépôt provisoire Bastide Niel. Les chauffeurs de ces véhicules stationnent donc sur ce nouveau dépôt. Par ailleurs, 2 autres solutions d'amélioration sont en cours de mise en place : des places réservées au parking Porte de Bordeaux pour le personnel Kéolis et un travail de mutualisation des places sur les stationnements bus.*

- Une habitante de la rue du Commandant Marchand interroge sur la méthodologie du concours de maîtrise d'œuvre.

- *Le concours de maîtrise d'œuvre se déroule en 2 étapes. Dans un premier temps, un appel à candidatures est réalisé. A l'issue d'un jury, 3 ou 4 candidats sont sélectionnés et reçoivent le programme détaillé de l'opération. A partir de ce programme, ils réalisent alors une esquisse de projet qui est jugée par une seconde cession du jury. Le meilleur projet est sélectionné et l'équipe retenue poursuit ensuite l'opération. Le projet en lui-même ne sera donc connu que fin du premier semestre 2018.*

- Une participante (Élue mairie de Bordeaux) intervient sur plusieurs points :

- L'accès au dépôt depuis Pompidou par les bus coupe la bande cyclable d'où un conflit en terme de flux de circulation ressenti comme dangereux par les cyclistes.
- Elle trouverait intéressant que les technologies de développement durable type photovoltaïque et hydrogène soient intégrées au projet.
 - *La technologie hydrogène n'est pas viable économiquement. La mise en place de panneaux photovoltaïques est envisagée notamment sur les bâtiments neufs.*
- Elle regrette que le parking Pompidou ne soit pas intégré au projet car il existe une problématique en terme de hauteur de bâtiments sur cette parcelle.
 - *Le périmètre du parking Pompidou est effectivement hors périmètre de la présente opération.*
- Elle trouverait intéressant de « faire revivre » les échoppes de la crosse notamment avec des occupations par des associations.
 - *Une visite avec M Le Maire est prévue pour prise de décision concernant le devenir de ces échoppes.*

- Un habitant de la rue de Doumerc interroge sur le positionnement de la future station service gasoil.

- *Ce positionnement sera étudié par le futur maître d'œuvre.*

- Un participant suggère, en tant que paysagiste, d'innover en termes de méthodes de végétalisation du site et des toitures.

- Un participant interroge sur le devenir de la maison à l'angle du boulevard Pompidou et de la cité des pêcheurs.

- *Il n'est pas prévu de la démolir à ce stade de la réflexion.*

- Un participant relève une problématique de circulation des pompiers et ambulances sur le boulevard Pompidou notamment pour les accès à l'hôpital.

- Une participante insiste sur la dimension écologique que doit avoir le projet notamment en termes de récupération des eaux de toitures.